



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hautes-Alpes



**POUR MOI,
POUR LES AUTRES,
POUR LA FRANCE.**

Madame, Monsieur,

Le **Service national universel (SNU)** s'adresse à votre enfant âgé de 15 à 17 ans, de nationalité française.

Le SNU, c'est la possibilité pour chaque jeune de **participer gratuitement à un séjour de cohésion, en région PACA**, organisé en 2024 sur 4 périodes (une au choix) :

- Du 26 février au 9 mars 2024 -> **clôture des inscriptions le 8 janvier**
- Du 22 avril au 4 mai 2024
- Du 17 au 28 juin 2024 -> **réservé aux élèves de seconde générale et technologique, il permet de valider le stage d'observation**
- Du 3 au 15 juillet 2024

En participant à ce séjour de cohésion SNU, **votre enfant pourra gratuitement** :

- **Partager** une expérience de vie collective et de découverte en partant hors de son département de résidence
- **Développer** son autonomie et sa confiance en lui en s'engageant au service d'autrui
- **Accéder** à la formation aux gestes de premiers secours
- **Découvrir** des environnements professionnels variés
- **Préparer** le code de la route et bénéficier d'une première inscription gratuite
- **Valider** sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- **Valoriser** son dossier Parcoursup et son CV

Le SNU est une expérience unique de vie collective et de cohésion. Après ce séjour de cohésion, votre enfant peut choisir, s'il le souhaite, de s'engager dans des dispositifs comme la réserve civique, les réserves opérationnelles, l'engagement associatif, le volontariat à l'étranger...

➔ **Pour en savoir plus sur le SNU**, cliquez [ici](#)

➔ **Pour visualiser ce qu'est un séjour de cohésion**, cliquez [ici](#)

➔ **Pour s'inscrire à l'un des séjours**, rendez-vous [ici](#)

➔ **Pour tout renseignement** : Monsieur Bertrand ADAM, chef de projet SNU
snu05@ac-aix-marseille.fr

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ce dispositif qui peut être une opportunité pour votre enfant.

**L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation nationale
Aymeric MEISS**